

COURS SOCIOLOGIE DES MIGRATIONS ET DES
RELATIONS INTERCULTURELLES,
2005-2006
Claudio Bolzman

MODES D'INCORPORATION SELON PORTES

Portes distingue d'abord le type des migrants selon leur origine sociale : travailleurs manuels, migrants qualifiés (universitaires, techniciens), entrepreneurs, indépendants (expérience des affaires).

Portes distingue 3 critères propres à la société de résidence qui influencent les modes d'incorporation :

- 1) Politique d'immigration : acceptation passive vs soutien actif (aux réfugiés)
- 2) Accueil par le marché du travail : positif, neutre, discriminatoire
- 3) Présence d'une communauté ethnique importante : non, de type classe ouvrière, de type entrepreneurs, professionnels

Il distingue principalement 4 modes d'incorporation :

- 1) immigrants destinés aux secteurs dominants : très qualifiés, accueil positif au neutre sur le marché du travail, pas de communauté ethnique importante ou alors déjà qualifiée. Qualités requises : les mêmes pour tous. Identité cosmopolite, universaliste.
- 2) Immigrants destinés aux secteurs précaires : travailleurs manuels, accueil plutôt discriminant, faible communauté ethnique, pas de connaissance de la langue du pays d'accueil, peu de chances d'être compétitifs vis à vis de dominants. Identité locale.
- 3) Immigrants destinés à l'enclave ethnique : expérience des affaires, accueil plutôt discriminant, forte communauté ethnique capable de fournir : des formes de solidarité, des emplois, du capital risque, un marché, des possibilités de mobilité sociale. On peut vivre dans la communauté ethnique et avoir du succès économique, sans participer de la culture dominante tout en entrant en concurrence économique avec celle-ci. Identité locale.
- 4) Immigrants intermédiaires, commerçants : expérience des affaires, accueil neutre ou discriminant, faible communauté ethnique. Vont développer le commerce dans des niches, complémentaires de l'économie dominante par rapport à laquelle ils n'entrent pas en concurrence, pas de soutien d'une communauté ethnique car dispersion dans l'espace.

Référence : Portes, A. et Manning R. (1985), « L'enclave ethnique : réflexions théoriques et études de cas », Revue internationale d'action communautaire, vol.14, N°54, pp.45-60.